

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : Nº S19-0053275

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 425 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TRAQI HOUSSAINI Date de naissance : 10/09/1961

Adresse :

Tél. : 05 22 23 82 11 Total des frais engagés : 1321,06 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Amine DASSOULI
Spécialiste
en Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle
182, Bd Anoual - "Tour Anoual" 1^{er} étage n°3
Casablanca - Tél. : 05 22 86 18 69

Date de consultation : 20/06/2022

Nom et prénom du malade : TRAQI HOUSSAINI Age : 61 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA + Bradycardie + Ong cholestérol

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 5/7/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Saraiki

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/6/23	CS	→	Créancier	<i>Docteur Amine DABOURI</i> Spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle n°3 182, Bd Anoual - "Tour Anoual" 1 ^{er} étage n°3 Casablanca - Tel: 05 22 86 18 69

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE BEYROUTH 99 Bis, Rue Beyrouth Hay Laayache Tél.: 05 22 85 59 48</i>	20/06/23	1323,00

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée	
Import: Veuillez	SOIN
LOT : 210832 EXP : 12/2023 PPV : 30.00 DH	Dents Traitées
AXIMYCINE® 1g 14 comprimés dispersibles	Nature Service
6 118000 031161	ANALYSES EN CAS DE PROBLEME
UT.AV : 06 2024 P.P.V. LOT N° : FH5862 89 20	MONTANT PAR SOIN
LOT : 6923 PER : 12 - 22 P.P.V : 131 DH 90	DETERMINATION
CANAFLUCAN 150mg Boîte de 7 gélules	P.P.V.
6 118000 091080	PROTHÉSES DENTAIRES
VITA C 1000® 20 comprimés effervescents	UT.AV : 06 2024 136 60
PPV : 26DH90 EXP : 02/2024 LOT : 110435	LOT N° : FF9266
6 118000 250012	AMlor® 5 mg 56 COMPRIMÉS
VITA C 1000® 20 comprimés effervescents	AMlor® 5 mg 56 COMPRIMÉS
6 118000 032076	ANALYSES EN CAS DE PROBLEME
8 435100 844353	MONTANT PAR SOIN
VISA ET CACHET DU PRATICIEN	Contenu net : 150 ml
211005	Lot : 211005
A consommer de préférence avant le : 10/2024	A consommer de préférence avant le : 10/2024
PPC : 79,50 DH	PPC : 79,50 DH
CACHET ATTESTANT L'EXECUTION	

Docteur Amine DASSOULI

Spécialiste

En Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle



الدكتور أمين الدسولي

إختصاصي

في الطب الفزيائي والترويض والتأهيل الوظيفي
خريج كلية الطب بباريس

شهادة الجامعة في تركيب الأعضاء الإصطناعية

و التجهيزات الخاصة بالأشخاص المعاقين بدنيا

ش. ج. في الحمية والتغذية العلاجية والسريرية - باريس 13

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris V

D.U d'Apparailage des Handicapés Moteurs-Paris V

D.U de Diététique et Nutrition Clinique et Thérapeutique Paris XIII

Mal de Dos, Sciatique, Douleurs os et articulations, Neurorééducation
Ostéopathie, Médecine du sport, Mésothérapie, Echographie interventionnelle
Toxine botulique, Bilan uro-dynamique

آلام الظهر، آلام العظام والمفاصيل، ترويض الجهاز العصبي
التقويم اليدوي للعظام، الطب الرياضي، الحقن تحت المصعد
كشف التبول الديناميكي

Casablanca le :

20/6/2022

Nom : I.RAQI HOUSSAINI

Nouha

148.00 x 4.

1) Angelus 100mg

S.V

89,20 x 3

2) Amlor 5mg

S.V

131,90

3) Canaphen 150

S.V

99,00

4) Citalopram 100

S.V

30,00

5) Octes 20

S.V

26,90

6) Vitamine C 1000

S.V

64,10

7) A x mycine 13

S.V

49,50

8) Fitopolis 14 x 2

S.V

1323,00

9) Fitopolis 14 x 31

Docteur Amine DASSOULI

Spécialiste
En Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle
182, Bd Anoual "TOUR ANOUAL" 1^{er} étage n°3
Casablanca - Tel : 05 22 86 18 69

PHARMACIE BEYROUTH
99 Bis, Rue Layoude Beyrouth
Tél. : 05 22 85 50 48

